

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2010)
Heft: [2]: Aviation

Artikel: Interview du div Bernhard Müller, C Eng FA
Autor: Müller, Bernhard / Alain, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

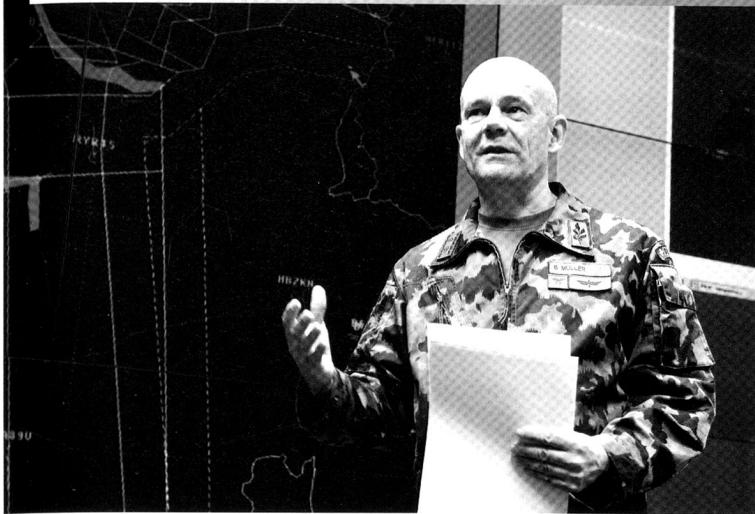
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Div Müller, chef engagement des Forces aériennes en conférence à l'Air Operation Center.

Photo © Ueli Liechti, CME.

Forces aériennes

Interview du div Bernhard Müller, C Eng FA

Entretien réalisé par le maj EMG Philippe Alain

Rédacteur-adjoint, RMS+

Trois missions principales sont dévolues aux Forces aériennes :

- garantir la souveraineté sur l'espace aérien (police et défense aérienne) ;
- assurer le transport aérien ;
- acquérir et exploiter des renseignements pour les instances dirigeantes politiques et militaires.

RMS : Vous êtes en fonction depuis plus d'une année comme chef engagement des Forces aériennes - bientôt deux ans si l'on considère votre engagement ad interim. Quel est votre bilan ?

Globalement positif, les produits « souveraineté sur l'espace aérien » et « transport aérien » sont en amélioration constante. J'avoue que les débuts ont été assez tumultueux. J'ai repris mon commandement juste après l'accident tragique sur la Kander, qui avait coûté le poste au commandant des Forces aériennes, le commandant de Corps Walter Knutti. On sortait de l'engagement au profit de l'Euro 08 et les Forces aériennes se préparaient à être engagée au profit de la sécurité du WEF.

Premièrement, nous avons pu mettre en marche des projets visant à fixer les processus au sein des Forces aériennes.

Deuxièmement, nous avons réintroduit les exercices à grande échelle. Pendant les dix dernières années, nous avons porté beaucoup d'attention d'une part à l'acquisition de nouveau matériel et de l'autre au nombre de sorties *Hornet*. Par conséquent, les exercices à grande échelle avaient été négligés. Pas à pas, nous avons réintroduit ces exercices, par exemple COPERTA et BELUGA qui testent les Bases aériennes en intégrant des éléments de conduite des Forces aériennes. Et en automne 2011, l'exercice STABANTE testera les capacités globales des Forces aériennes.

Et enfin, nous avons amélioré notre capacité à fonctionner en réseau. Ceci a été démontré lors de l'éruption du volcan Eyafjöll, lorsqu'il a fallu effectuer des mesures dans notre espace aérien. L'intégration de nos partenaires comme

FEDPOL, l'OFAC ou Skyguide a été optimisée et je ne doute pas d'une réelle volonté de travailler ensemble dans la troisième dimension.

RMS : On parle de finances, de budgets serrés et d'économies. Quelles sont les conséquences au quotidien pour l'engagement des FA ?

Réduction du personnel signifiera réduction de notre capacité de production ! Il est clair aussi qu'en 2009 et 2010, les moyens ont été juste suffisants. Mais le souci réside dans l'augmentation constante des frais d'exploitation et de maintenance. Avec les réductions en personnel ordonnées pour 2011, nous ne pouvons plus produire le nombre d'heures nécessaires à l'engagement des aéronefs et à l'entraînement des pilotes.

RMS : Avez-vous une ou des alternatives ? Et comment voyez-vous le futur de nos 4 bases aériennes jet à moyen terme ?

Oui, il a des alternatives, mais elles sont liées au rapport sur l'armée qui mesurera le profil de prestation des FA, et surtout leur coût. Et d'autre part, l'acquisition d'un remplaçant au *Tiger* aura des conséquences sur le plan de stationnement des Forces aériennes. Si on procède à l'acquisition, on disposera de nouvelles capacités (reconnaissance aérienne et appui air-sol) et on gardera l'infrastructure nécessaire. Et si on n'acquiert pas le TTE, on ne gardera peut-être plus les 54 *Tiger* et le plan de stationnement à 3 bases Sion-Meiringen-Payerne sera rediscuté. Quant à la base d'Emmen, les synergies avec la RUAG justifient *a priori* son maintien.

RMS : Les effectifs de notre armée de milice semblent en réduction à cause de la démographie d'une part, mais également en raison d'un accès facilité au service civil.

Comment envisagez-vous le rôle de la milice pour les FA dans le futur ?

Avant tout, la milice apporte à l'organisation professionnelle la capacité à durer. Mais ce n'est pas

tout : la milice couvre tout un éventail de prestations opérationnels et logistiques qui n'existent pas sans elle, comme la défense contre avions (DCA), les divers services d'aide au commandement et la plupart des services logistiques sur les bases aériennes.

Regardez par exemple une base aérienne en service : elle ne produit pas plus de sorties, mais grâce à la milice, elle peut durer. Et quand je parle de capacité à durer, je ne pense pas en termes de semaines ou de mois, mais simplement à la capacité de fournir un engagement 16 ou 24 heures sur 24, même pendant une courte période.

Quant à la problématique des effectifs, elle aura une incidence sur le nombre d'escadres. Ce n'est pas seulement la baisse du nombre de soldats qui posera problème, mais surtout la quantité de cadres disposés à s'engager. En aurons-nous assez ?

Comme je l'ai dit précédemment, le rapport sur l'armée sera la principale base de décisions. Quant à une éventuelle confrontation sur l'obligation de servir, je suis confiant. Les besoins en sécurité de la population sont réels. Je crois qu'ils ne baisseront pas, bien au contraire...

RMS : Quelle sera la place des FA dans le développement futur de l'armée ?

La raison d'être d'une armée de l'air est d'assurer la souveraineté sur l'espace aérien. Cette mission d'intérêt national est donnée par le Conseil fédéral. De plus, les Forces aériennes sont la seule organisation capable de livrer une RAP (*Recognized Air Picture*) et capable d'amener du feu dans et depuis la troisième dimension. Ces tâches l'amène à collaborer avec de nombreux partenaires comme l'OFAC, Skyguide, FEDPOL et le CGfr.

A mon sens, un tel éventail de tâches légitimerait une subordination directe au Chef de l'Armée. Tout état-major qui planifie des opérations aériennes devrait lui être subordonné, et cette force devrait disposer d'une centrale d'engagement pour conduire ces opérations.

De plus, l'espace aérien se partage avec tous utilisateurs civils ; et la nécessité de collaborer avec d'autres forces aériennes nécessite le moins d'échelons intermédiaires possibles. Le décideur politique qui dispose de la compétence de feu – le chef du DDPS – doit pouvoir apprécier la situation directement avec le pilote.

Une armée de l'air travaille selon des processus qui lui sont propres et qui diffèrent des processus des Forces terrestres. Nous ne travaillons pas qu'avec des militaires ; l'espace aérien se gère à la seconde avec une pluralité d'acteurs qui prennent des décisions ensemble.

RMS : Vous avez été chef du projet d'engagements à l'étranger, notamment PELO et SUMA ? Que retirez-vous de ces expériences ?

Quel bilan tirez-vous des campagnes à l'étranger ? Et comment les envisagez-vous dans le futur ?

De tous ces engagements, je garde un souvenir particulier de la planification de SUMA. Cette opération humanitaire a représenté un grand challenge.

Imaginez-vous avant ! C'était inimaginable de quitter le continent. Pas de copier-coller dans la planification ! Mais grâce à nos expériences acquises en Albanie et au

Kosovo, notre team était bien préparé et bien instruit. Nous avons pu amasser un lot d'expériences considérable. Et aujourd'hui, nous sommes prêts. Ces engagements nous ont permis à court terme de nous doter de matériel supplémentaire, et d'acquérir des compétences nouvelles comme le *Sea Survival*, etc.

D'autres leçons apprises ont besoin de plus de temps pour être mises en œuvre, et sont liées à la volonté politique. Le nouveau Rapport sur la politique de sécurité tient compte de ces réflexions. Il faut se rendre compte que nos moyens en transport aérien donnent une bonne visibilité à la Suisse lors de catastrophes ou de crises. Nous disposons de qualités particulières comme la souplesse, la disponibilité, la rapidité et l'efficacité. Et ces forces sont remarquées.

Dans le domaine des avions de combat, les engagements hors de nos frontières menés et la coopération menés actuellement seront consolidés. Et dans le cas où on dispose d'un TTE, on pourra les renforcer, surtout pour entraîner les capacités nouvelles (reconnaissance et feu air-sol). Dans le domaine du transport aérien, nos capacités actuelles ne suffisent pas à nous entraîner à l'étranger, même si l'on apprendrait beaucoup dans les engagements tactiques et de nuit. Mais ce n'est pas une priorité en ce moment.

RMS : Les FA seront-elles engagées lors du Sommet de la Francophonie ? Faut-il s'attendre à des nouveautés par rapport au G8 de 2003 ?

Le concept général est le même, mais côté suisse. La collaboration avec la France est réglée. La police aérienne sera conduite par du personnel professionnel. Et le transport aérien, l'escadre TA 1, assurera les prestations. Compte tenu de la topographie, de la courte distance jusqu'à la frontière, j'aurais aimé engager les moyens DCA. Mais les autorités civiles et militaires en ont décidé autrement. C'est pourquoi les éléments militaires resteront discrets, voire invisibles aux yeux des visiteurs. Et la DCA se tiendra prête en cas de menace accrue. Mais pour l'instant, contrairement à Evian, il n'est pas question de l'engager.

RMS : Et quel est votre vision pour le futur ?

Les Forces aériennes ont vécu des progrès considérables depuis quelques années. Le matériel est extraordinaire, les infrastructures sont très bonnes et le personnel très bien formé. Elles doivent rester une organisation sous l'ordre direct du CdA, incorporant tous les compétences agissant dans la troisième dimension. C'est très important pour que nous puissions remplir nos missions.

Dans le futur, la Suisse voudra demeurer indépendante. Sa souveraineté est fondamentalement liée à une Force aérienne performante, et c'est pourquoi il faut réaliser le TTE ! J'ai confiance en la capacité de nos politiques à prendre en compte leur responsabilité.

Propos recueillis par le maj EMG Philippe Alain